

Procès-verbal de la séance du 28 aout 2026

L'an 2026, le 28 aout à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DEVE Dominique.

Date de convocation	11/08/2026			
Secrétaire de séance	CACERES Sophie			
Membres du Conseil Municipal	Présent(e)	Retard	Absent(e)	Pouvoir donné
AUGUSTA Bérengère	X			
BRILHAULT Géraldine	X			
CACERES Sophie	X			
DEVE Dominique	X			
DUVERGEY Michel	X			
FERGANI Alexandre			X	X
HORAK Magali	X			
LEROY Emilie	X			
MAGNE Michel	X			
TLEMSANI Slimane	X			
VOISIN Éric	X			
POUVOIR :				
M FERGANI Alexandre donne son pouvoir à M VOISIN Eric				

ORDRE DU JOUR	
1	Tarifs prestations petite enfance pour la rentrée 2026
2	Fonds de soutien aux communes sinistrées par les incendies
3	Fonds de soutien canicule
4	Convention Vert Marine

Onze conseillers municipaux en exercice, le quorum est fixé à six.

Le compte rendu du conseil municipal du 19 juin 2026 est validé par le conseil municipal puis signé par le maire et le secrétaire de séance.

1-Tarifs prestations petite enfance pour la rentrée 2026

DCM 2026/31

Yvelines restauration augmente le tarif du repas à compter du 1er septembre de 0.06€.

Le tarif actuel facturé aux familles est à 5.20€. Il est proposé de passer le tarif du repas à 5.25€ à compter du 1er septembre.

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs de garderie tels qu'ils sont, d'augmenter le prix du repas à 5.25€ et de créer un tarif à 9€ pour les repas consommés non réservés.

Ainsi les tarifs appliqués à compter du 1^{er} septembre 2026 sont:

- garderie du matin (7h-8h35) : 2.50€
- garderie 16h15-17h30 : 2.50€
- garderie 16h15-19h : 4.00€
- repas réservé : 5.25€
- repas non réservé : 9€

2- Fonds de soutien aux communes sinistrées par les incendies

Le conseil municipal reporte ce point afin de connaître le choix de la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France.

3- Fonds de soutien canicule

DCM2026/32

Début juillet, l'acquisition de 5 climatiseurs avait été évoqué. Grâce au fonds de soutien et aux climatiseurs sur le marché, le coût pour la commune s'élevait à environ 300€. La pénurie des climatiseurs a pendant un temps annulé le projet. Néanmoins, la commune a reçu une proposition pour une gamme de climatiseurs performants et réversibles mais le prix est beaucoup plus élevé. Il est ainsi proposé d'acquérir deux climatiseurs pour la mairie, pour un montant global de 2 013.60€ avec un reste à charge de 604.08€.

Le conseil municipal valide l'acquisition de deux climatiseurs et autorise le maire à formuler la demande de fonds de soutien canicule.

4- Convention Vert Marine

DCM2026/33

La Seine Normandie Agglomération a changé de gestionnaire pour ses piscines. Il s'agit désormais de VERT MARINE. La convention définit les conditions d'accès au centre aquatique pour la pratique de la natation scolaire. Ladite convention couvre la période scolaire 2025/2026. Une autre convention sera faite pour l'année 2026/2027 afin que les enfants de l'école puissent y avoir accès.

Le conseil municipal valide la signature de cette convention.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

QD1- Le maire invite l'ensemble du conseil municipal ainsi que les maires de la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France à un repas convivial à la foire à tout de Chaufour-lès-Bonnières le 6 septembre.

QD2- Le téléphone de la salle des fêtes ne fonctionne plus. La ligne avait a priori été arraché lors des travaux de création du parking pour l'école "Les Magnolias". Les services de la Préfecture, exige un téléphone fixe lors de leur contrôle annuel de sécurité des Etablissement recevant du Public. Eric Voisin est nommé chef de projet pour trouver une solution.

QD3- Nomad'apart mené par Energies Solidaires seront installés devant la salle des fêtes le 15 octobre à partir de 14h30.

QD4- Rappel : le samedi 19/09 aura lieu le séminaire à la mairie

QD5- Le flash info concernant l'arrivée du médecin a été distribué.

QD6- ECOLE : Le maire sera présent à l'école le matin de la rentrée scolaire. Il se rendra également à la cantine le midi. Le rendez-vous prévu avec l'inspectrice académique a été annulé en dernière minute. Il faudra fixer une nouvelle date de rencontre. La directrice sera présente à la commémoration du 11/11 et elle fera chanter les enfants qui voudront bien être présents.

QD7- Une boîte à clé contenant les accès utiles au bon fonctionnement de la salle des fêtes a été installée. Le maire et les trois adjoints ont la clé pour pouvoir intervenir si besoin.

QD8- Le Plan Communale de Sauvegarde -PCS est finalisé. Il sera présenté au séminaire du 19/09.

QD9- Un webinaire est prévu concernant la taxe d'aménagement le jeudi 10/09 à 15h. Les élus disponibles sont conviés à y assister.

QD10- Le nettoyage des garages et rangements divers des locaux a été réalisé cet été. Le point sur le matériel et son bon fonctionnement a également été fait. Les décorations de fin d'année à fixer sur les candélabres ont été testées. Le Comité des Fêtes de Chaufour-lès-Bonnières-CFCB ainsi que d'autres associations pourront y entreposer du matériel.

QD11- Collectif pouvoir d'achat : Il faut relancer et accélérer ce sujet.

QD12- Lors des élections municipales, le conseil municipal a été élu sans étiquette politique. Ainsi, le maire rappelle qu'aucun parrainage ne sera donné.

QD13- L'entreprise Brille Services a effectué le nettoyage des vitres de bâtiments communaux le 20/08.

QD14- Un rendez-vous d'expertise est prévu le 12/10 pour le souci d'infiltration d'eau du voisin de la mairie. Le maire, Slimane Tlemsani et Michel Duvergey seront présents.

QD15- Les hydrants de la commune sont gérés par le Syndicat des Eaux de Perdreauville et ses Environs -SEPE. Le contrôle des hydrants impaires a été réalisé en 2025. Cette année, le contrôle portera sur les hydrants pairs.

QD16- Le logiciel PARASCOL est opérationnel pour la rentrée scolaire.

QD17- Le contrôle de l'aire de jeux et du city stade a décelé des points à rectifier. Slimane Tlemsani s'est chargé des rectifications.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Auteur : DEVE Dominique

Date de mise en ligne :

Conseil municipal du 28 aout 2026	
DEVE Dominique, le maire	CACERES Sophie Secrétaire de séance
	